



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 236 - OCTOBRE 2019

Édito

Hommage... et dommages

A noter

La forêt interdite

Par arrêté municipal en date du 26 septembre 2019, l'accès à la forêt communale de Dampierre-les-Bois est interdit à tout public jusqu'à l'abatage des arbres dangereux concernés et, en tout état de cause, jusqu'au 30 juin 2020.

L'arrêté municipal est consultable en Mairie.

Merci pour votre compréhension.

En cette fin septembre, l'actualité nationale a été marquée par la disparition de M. Jacques Chirac. Au nom de l'ensemble des Dampierrois, je m'associe aux nombreux Français qui ont rendu hommage au Président de la République de 1995 à 2007 et à ses proches. Nous nous souvenons tous d'une phrase célèbre de notre Président au sujet du réchauffement climatique, «notre maison brûle et nous regardons ailleurs», qui se vérifie année après année.

Alors que l'automne vient de s'installer, nombreux sont ceux qui fréquentent la forêt : chasseurs, promeneurs, cueilleurs de champignons,... Suite à la sécheresse et à la chaleur de cet été qui a fragilisé certains arbres, nous avons dû, en concertation avec notre garde-forestier,

prendre un arrêté interdisant l'accès à la forêt jusqu'en juin 2020. Cette période permettra d'éliminer les arbres présentant des risques et de sécuriser notre forêt. J'invite chacun d'entre vous à faire preuve de prudence et à respecter cet arrêté.

Au niveau communal, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'enquête publique va débuter prochainement. Chaque Dampierrois intéressé par le devenir du village pourra consulter le dossier à disposition du public à l'accueil de la Mairie. Le commissaire enquêteur tiendra plusieurs permanences en Mairie afin de recueillir les observations des habitants.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Les CM2 à la Maison de la Négritude

Dans le cadre de leur travail en histoire, les élèves de CM2 de la classe de Mme Nathalie Strubel se sont rendus à la Maison de la Négritude de Champagny. Ce musée municipal rend hommage aux habitants de la commune, les Champagnerots : en mars 1789, ceux-ci ont réclamé à Louis XVI, roi de France, l'abolition de l'esclavage des Noirs. Ils le firent par le biais d'un



Dans l'une des salles du musée, la lecture du panneau reproduisant l'article 29 qui demandait l'abolition de l'esclavage.



Les élèves autour de la maquette d'un navire négrier.

cahier de doléances, en des termes énergiques et courageux.

Le fameux article 29 a sans doute été suggéré par Jacques-Antoine Piqueler (1753-1802) qui fut garde-corps de Louis XVI, alors en congé de semestre à Champagny, son village natal.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - PURE IMPRESSION
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

De nouveaux partenaires pour les U13 dampierrois



Du nouveau matériel pour les jeunes footballeurs dampierrois...

Les footballeurs U13 du club de Dampierre ont mis fin à leur entente avec le club d'Etupes. Désormais, cette entente est formée avec le club de l'AS Méziré-Fesches.

Ils ont également trouvé de nouveaux partenaires qui leur ont permis d'acheter du matériel : la pharmacie Martin (15 ballons), la pizz'a Tony (10 ballons, des chasubles, un sac à ballons), Peste Noire Tatoo (un jeu de maillots), Francis Rénové (des gourdes), Cani Salon Delle (ballons de matches) et la SARL CM Crémaschini (12 shorts).

Par ailleurs, les joueurs de la section U13 remercient les dirigeants de l'AS Méziré-Fesches de les avoir accueillis sur leurs installations de Méziré suite aux différents soucis de terrains rencontrés.



... notamment de jolis maillots.

Réservations de parcelles à la ZAC



Le panneau installé à l'entrée du village côté Etupes.

Nous vous rappelons que les personnes souhaitant acquérir une parcelle sur la ZAC Saint-Laurent rue de Beaucourt sont invitées à prendre contact avec la SEDIA, au 06.49.60.01.89 ou par mail à commercialisation@sedia-bfc.fr

Vente de bois

La Mairie informe que pour LE BOIS DE CHAUFFAGE, les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au 30 décembre 2019 et dans la limite du stock disponible. Prix du stère livré : 45 € (hêtre) et 40 € (chêne).

En ce qui concerne LE BOIS SUR PIED, les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au 15 novembre 2019. La présentation d'une attestation d'assurance en responsabilité civile est obligatoire lors de l'inscription et un acompte de 50 € sera demandé après attribution des lots. Prix du stère : 10 €.

Jours de chasse

Nous vous rappelons les jours de chasse : chasse en battue les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

Le terrain de foot interdit

En raison des travaux de réfection du terrain de football, son accès sera interdit du 7 octobre au 30 novembre. Merci de bien vouloir respecter ces dispositions.

Enquête publique

Concernant l'enquête publique pour la révision du Plan Local d'Urbanisme, les dates de permanence en Mairie de Rolande Patois, commissaire enquêteur, sont les suivantes :

- lundi 28 octobre de 9h à 12h
- samedi 9 novembre de 9h à 12h
- mercredi 20 novembre de 15h à 18h
- mercredi 27 novembre de 14h30 à 17h30.

Vous pouvez venir rencontrer Mme Patois pour lui faire part de vos observations.

Tout pour bébé



Succès coutumier pour la Bourse bébé.

La traditionnelle Bourse bébé organisée par la Bibliothèque a recueilli son succès coutumier le 5 octobre à la Salle des Fêtes. Matériel de puériculture, vêtements, jeux et jouets... les visiteurs se sont pressés nombreux autour des stands histoire de profiter au mieux des articles affichés à des prix défiant toute concurrence. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il fallait être matinal pour emporter les meilleures pièces !

En automne autour d'un repas comtois



La Salle des Fêtes était bien garnie pour le traditionnel repas comtois.

Comme chaque année à pareille époque, la Bibliothèque et la section Images de notre patrimoine ont uni leurs efforts pour proposer un repas comtois. Le 6 octobre à midi, ils étaient ainsi près de 150 convives à s'être déplacés pour déguster des pommes de terre, saucisse, cancoillotte et salade. Dernier ingrédient de la journée, et pas le moins important, cette convivialité qui a régné autour des tables durant toute l'après-midi.

Vide-dressing humanitaire



Il y avait du monde dès les premières heures de la matinée.

La 9ème édition du vide-dressing organisé le 29 septembre par l'association AGRIBHS a encore fait le plein à la Salle des Fêtes. Cette association, qui soutient matériellement les écoles d'un village algérien du même nom, a réuni près de quarante exposants qui ont largement occupé les locaux puisque des stands ont également été installés dans le hall d'entrée et sur la scène. Cette manifestation, si elle a permis au public de faire de bonnes affaires, permettra aussi à AGRIBHS de poursuivre son action humanitaire.

Le 29, ça conte !

*mardi 29 octobre à 20h15
à la Salle des Fêtes*

L'association «*À la lueur des contes*» propose «*Le temps des semailles*» avec Renée Robitaille (contes, récits) et Etienne Loranger (accordéon). Dans ce drôle de village-là, quel drôle de pari (et pas que drôle) : comptabiliser 25 naissances avant Noël ! Comment chacun va-t-il s'y prendre ? Pour tout public à partir de 12 ans.

Expo poterie et couture

*samedi 9 et dimanche 10 novembre (10h-18h) et lundi 11 novembre (10h-17h)
au Centre Socio-Culturel*

Comme chaque année, les potières et les couturières de Dampierre présenteront leurs plus belles réalisations à l'occasion d'une exposition sur trois jours.

Cérémonie commémorative

lundi 11 novembre à 10h45

Rendez-vous Place de la Salle des Fêtes pour la mise en place du défilé.

Choucroute paroissiale

*dimanche 17 novembre à midi
Salle des Fêtes*

Organisée par l'association «*Dampierre Espoir et Vie*». Au menu : apéritif, choucroute garnie, fromage, dessert et café. Tarif : 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (boissons non comprises). *Inscriptions auprès de M. Muratori (09.80.89.09.05) ou Mme Thiery (07.81.04.78.27).*

Libération du village

lundi 18 novembre à 17h

Commémoration de la libération du village : rendez-vous au Monument aux Morts.

Concert des Frangines 25

samedi 30 novembre à 20h au Temple
Présentes lors de la Fête de la Musique à Dampierre en juin dernier, les Frangines 25 seront de retour au village, au Temple cette fois, pour un concert proposé par la paroisse protestante.

La Clé de Sol au Temple

La Chorale La Clé de Sol sera au Temple le 27 octobre.

Monique Ferciot organise un concert présenté par la chorale La Clé de Sol le **dimanche 27 octobre à 15h30** au Temple de Dampierre. Ce concert est destiné à recueillir des dons au profit de l'ARSLA qui lutte contre la maladie de Charcot. L'entrée sera libre et une corbeille circulera lors de l'entracte pour récolter vos contributions.

Jardin d'hiver à l'école

Les employés municipaux ont récemment rénové le jardin d'hiver installé dans le hall de l'école élémentaire. Ils l'ont aménagé «*façon claustras*» et ont remis en peinture les entourages. Le résultat est du plus bel effet.

Pris par la patrouille...

Quand on commet un délit, encore convient-il de ne pas se faire prendre ! Ainsi, un citoyen indélicat a récemment choisi la forêt communale entre Dampierre et Etupes pour se débarrasser facilement d'un impressionnant volume de déchets en tous genres, notamment des matériaux de démolition.

Pas de chance pour lui, des élus dampierrois ont rapidement découvert le tas de gravats et ils en ont informé la gendarmerie qui a réussi à retrouver l'identité de l'intéressé. Celui-ci a eu tôt fait de repartir dans la forêt, cette fois pour ramasser ses déchets et les évacuer en toute légalité.

*Les gendarmes lui ont dit gentiment que c'était bon «*pour une fois*», rappelons que ce type d'agissement, très peu civique, est amendable...*

